

Ecole de Saint Amand

Compte-rendu Conseil d'école

19 juin 2018

Secrétaire de séance adjoint : Mme Dadure

Excusés:

Me Dufailly, M Lemarchant (DDEN), Mme Loyer (IEN)

Présents :

Collectivité : M Lebouvier, Mme Pellan, Mme Mauduit, M Roset, M Lepetit

Parents d'élèves : Mme Bourdon, Mme Cholot Sandra, Mme Cholot Amélie, Mme Dadure, M Nicolas, Mme Pauty, Mme Levavasseur, Mme Haupais, Mme Isabelle, Mme Bottin, Mme Marie, M Marot,

Ecole : Mme Beuve, Mme Ledentu, Mme Gautier, Mme Savey, Mme Mielvaque, Mme Besselièvre, Mme Régent, Mme Letellier Laurence, Mme Letellier Paméla Mme Conq, Mme Chesneau, M Bribet, M Girres, M Pierrard, Mme Turgis.

IEN :

DDEN :

Ordre du jour :

- 1 Préparation de la rentrée 2018-2019
 - Organisation et répartition pédagogique
 - Horaires de l'école
- 2 Travaux période estivale
- 3 Projet d'école
- 4 Questions diverses

Préparation de la rentrée 2018-2019

Horaires de l'école

Les horaires de l'école pour l'année scolaire 2018-2019 sont les suivants. Le dispositif d'APC (Aide pédagogique Complémentaire) est positionné le mardi de 16h30 à 17h30. Dans ce cadre un travail avec la commune va être engagé pour harmoniser le fonctionnement de la garderie le mardi soir.

Lundi:	9h-12h	13h30-16h30	
Mardi:	9h-12h	13h30-16h30	APC: 16h30-17h30
Jeudi:	9h-12h	13h30-16h30	
Vendredi:	9h-12h	13h30-16h30	

Effectifs et répartition pédagogique

Plusieurs changements sont prévus dans l'équipe enseignante pour la rentrée :

- Gwenaël Martin remplace Damien Pierrard sur le poste de directeur
- Pamela Letellier remplace Clara Besselièvre et Julie Stalin
- Amélie Tchobo remplace William Girres sur le poste de coordonnateur ULIS

Les effectifs pour la rentrée sont en légère hausse (cf. tableau ci-dessous).

- 14 départs en 6^{ème}.
- 10 départs de l'école en cours de scolarité.

- 8 arrivées dans la commune pour la rentrée.
- 21 inscriptions en PS et 6 en TPS

Effectifs au 19 juin 2018										
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis	
10	28	33	47	34	33	27	49	14	13	288

Effectifs rentrée septembre 2018										
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis	
6	30	25	33	49	36	39	28	54		300

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS		
TPS PS	24	6	18								Madame Savey	
PS MS	24		12	12							Madame Gautier	
MS GS	23			13	10						Madame Ledentu	
GS	23				23						Madame Beuve	
CP	24					24					Madame Mielvaque	
CP	25					25					Madame Régent	
CE1	25						25			1	Madame Letellier Laurence	
ce1-ce2	24						11	13		1	Madame Letellier Paméla	
ce2	26							26		2	Madame CONq	
cm1	28								28	2	Monsieur Bribet	
cm2	27									3	Madame Chesneau	
cm2	27									3	Madame Turgis	
		6	30	25	33	49	36	39	28	54	300	

2 changements sont à noter à la rentrée :

- La classe d'ULIS disparaît de l'école en tant que classe. Les élèves inscrits dans le dispositif ULIS de l'école seront inscrits dans une classe de référence dans laquelle ils vivront leurs inclusions. Le travail au sein du dispositif sera assuré par Madame Tchobo et permettra en fonction des besoins de chaque élève de poursuivre leur travail adapté et aménagé.
- Les effectifs en élémentaire augmentent et baissent un peu en maternelle. Comme nous l'avons déjà fait dans le passé, madame Mielvaque prendra en donc en charge une classe de CP dans les locaux de l'école maternelle. Le travail des 2 classes de CP se fera en partenariat et des passerelles seront organisées entre les 2 classes.

Cette répartition pédagogique est le fruit d'un long travail en conseil des maîtres. Elle est susceptible d'être modifiée à la rentrée en fonction d'éventuelles arrivées ou départs pendant les congés d'été.

Comme chaque année, la constitution des classes sera affichée lors de la pré-rentrée. La ventilation des élèves est une étape importante et complexe. Les contraintes et critères à prendre en compte sont nombreux (niveau des élèves, équilibre garçon fille, présence d'AVS, climat de classe et de travail...). Nous gardons comme objectif prépondérant de construire des classes équilibrées.

Travaux d'été à envisager

Informatique

- Installation des 3 vidéoprojecteurs et des 3 tableaux blancs suite aux investissements de la commune.

Ecole maternelle

- Installation de poubelles extérieures fixes
- Réparation des portes d'accès à la cour de récréation
- Marquage au sol de 2 terrains pour la balle assise et le foot

Problème des fientes d'oiseau sous le préau.

Ecole élémentaire

- Réfection des peintures pour les marquages au sol de la cour de récréation
- Pose d'étagères dans la classe de Mme Letellier
- Peintures du couloir et des sanitaires côté CP
- Remplacement du frigo de la salle des maîtres qui nous permet de stocker les poches de froid, les médicaments en cas de PAI.
- Révision ou remplacement des stores des classes de Mme Chesneau et Mme Régent et du carreau fêlé de la classe de Mme Turgis

Projet d'école

L'année prochaine un stage de formation d'école sera organisé au premier trimestre. Dans la poursuite du travail engagé cette année sur le climat scolaire, les émotions et le message clair, la thématique retenue par l'équipe enseignante est : **coopérer pour apprendre**.

Les axes de travail principaux du projet d'école sont maintenus et les actions seront poursuivies l'année prochaine :

Questions diverses

Le mail pour prévenir de l'absence d'un enseignant n'a pas été lu par plusieurs parents. Serait-il possible d'avoir une alerte SMS uniquement pour les urgences comme celle-ci qui se limitent souvent à 1 classe ?

M Pierrard précise que ce mail a été adressé à toutes les familles qui ont communiqué une adresse électronique à l'école. L'école n'étant pas dotée d'une ligne téléphonique portable, il n'est techniquement pas possible d'utiliser le SMS comme moyen de communication.

Est-ce que les activités USEP seront maintenues pour les années à venir ?

M Pierrard explique que l'association USEP est indépendante de l'école. Après le départ du directeur, l'association continuera d'exister et pourra donc sans difficulté continuer à proposer des actions.

Il appartiendra à l'équipe enseignante de l'école avec l'appui des parents qui le souhaiteraient de continuer à faire vivre cette association.

Suite à la sensibilisation sur l'écologie plusieurs élèves souhaitent venir en vélo.

Pourraient-ils avoir un garage à vélo devant l'entrée de l'école élémentaire ?

Madame Pellan reçoit positivement cette demande. Elle précise qu'elle sera transmise aux services compétents de la mairie et qu'elle sera étudiée par le conseil municipal. Plusieurs options sont envisagées. Il pourrait être situé aux abords du portail d'entrée ou sur le terrain situé à proximité du préau dans l'enceinte de l'école.

Pour la garderie du soir, plusieurs parents ont fait le souhait d'élargir l'horaire à 19h. 18h30 étant trop juste.

Est-ce envisageable ?

Avant d'apporter une réponse et de soumettre cette question à la commission des affaires scolaires, Mme Pellan souhaite obtenir des éléments quant au nombre de familles souhaitant une fin de garderie à 19h. Les familles concernées sont invitées à se présenter à la mairie pour se faire connaître.

Par ailleurs pour améliorer les conditions d'accueil à la garderie des enfants qui sont parfois très nombreux, des groupes d'activités seront organisés l'année prochaine. Cela permettra de dispatcher les enfants dans différents locaux de l'école.

Question autour de la gestion des consommables d'hygiène à l'école.

Des parents ont signalé qu'il y a eu plusieurs fois des ruptures d'approvisionnement en papier hygiénique et en essuie main à l'école. Des enfants sont parfois rentrés avec des sous-vêtements souillés en raison de l'absence de papier hygiénique.

Mme Régent précise que des élèves se retiennent parfois pour ces raisons et que c'est très problématique.

Mme Savey insiste sur la nécessité, pour les petits en particulier, qui sont en plein apprentissage de la propreté que les papiers soient toujours à disposition.

M Pierrard souhaite qu'un stock à disposition du personnel soit déposé au plus près des sanitaires.

M Roset explique que la gestion des stocks de consommables est en train d'être modifiée pour la rationaliser. Le coût des produits d'entretien (9000 €/an pour la commune) est très important et doit être maîtrisé.

M Roset explique par ailleurs, qu'il n'avait pas pris conscience de la complexité de la gestion de ces stocks pour les 2 écoles. Une procédure va ainsi être mise en œuvre et à proximité de chaque bloc sanitaire, un stock réapprovisionné régulièrement sera à disposition du personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le directeur
Damien Pierrard

Le secrétaire de séance adjoint
Sandra Dadure